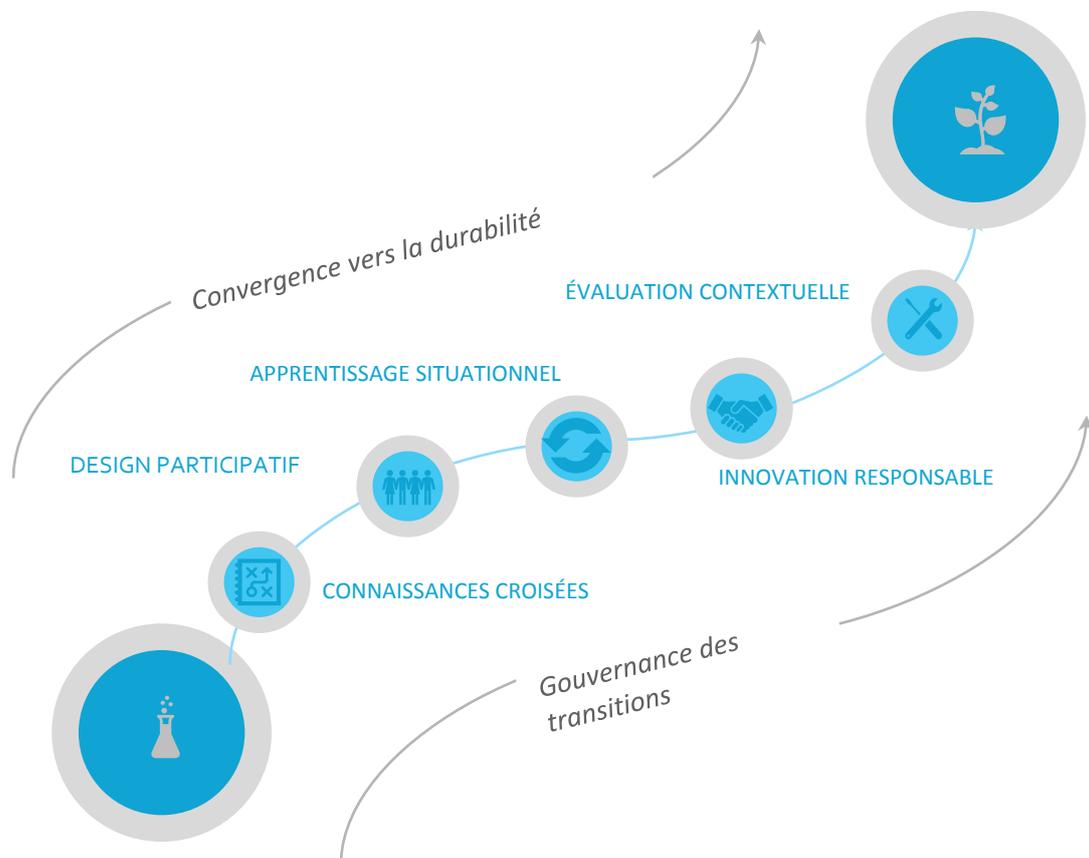


MANIFESTE
VITORIA-GASTEIZ
2018

EXPÉRIMENTATION
pour le
PATRIMOINE CULTUREL



MANIFESTE

EXPÉRIMENTATION

pour le PATRIMOINE CULTUREL

PRENANT EN COMPTE...

La perspective conceptuelle, le patrimoine culturel a évolué vers des approches intégrées et systémiques développant des modèles relationnels pour intervenir sur le patrimoine.

La perspective disciplinaire, le patrimoine culturel développe de nouveaux espaces de convergence disciplinaire qui structurent d'autres modes d'intervention et de récupération matérielle (nouvelles technologies de diagnostic et restauration), de protection et de conservation (nouveaux mécanismes de protection et de financement) et de valorisation historico-sociale (nouveaux mécanismes d'appropriation culturelle) du patrimoine.

La perspective institutionnelle, le patrimoine culturel est perçu comme un actif économique, un espace de cohésion sociale et un nouveau scénario pour le développement de politiques liées à la durabilité (urbaine-rurale).

La perspective numérique, le patrimoine culturel est le scénario de l'introduction croissante de technologies numériques qui développent de nouveaux domaines d'expérience en facilitant le début, l'intensification, l'informatisation et l'internationalisation des expériences culturelles liées au patrimoine.

La perspective de la gouvernance, le patrimoine culturel est devenu un espace de coordination d'agents hétérogènes et de communautés basées sur la gouvernance participative, encourageant la transition de modèles de gestion et de coordination *top-down* vers des modèles *bottom-up*.

RECONNAISSANT QUE...

La complexité s'accroît, le patrimoine culturel intègre des éléments de plus en plus hétérogènes dans sa dynamique de développement. Des éléments tels que l'approche transdisciplinaire, la protection et la conservation dynamique, les technologies inclusives, la gouvernance participative, l'archéologie publique, le tourisme durable, l'innovation sociale, les écosystèmes créatifs, entre autres dimensions, encouragent l'émergence de nouveaux modèles d'interaction en augmentant la complexité interne du patrimoine.

L'innovation est indispensable, le patrimoine culturel et sa croissante complexité interne favorisent de nouveaux problèmes et opportunités pour lesquels les structures institutionnalisées du patrimoine culturel offrent des réponses rarement contextualisées et peu innovantes.

L'expérimentation est requise, le patrimoine culturel accroît les problèmes complexes qui exigent de nouvelles solutions. L'expérimentation systématique permet de tester des concepts et hypothèses, de créer une certitude discutable, d'apporter de nouvelles connaissances, de développer des cultures expérimentales, de faciliter l'inclusion d'autres perspectives, de mieux fonder les options de politique, de structurer les innovations, ainsi que d'évaluer la série d'impacts.

ACCEPTANT QUE...

L'expérimentation est un processus de connaissances croisées, unit des connaissances hétérogènes et les intègre, les teste et les atteint pour faire émerger de nouvelles approches, expériences et solutions.

L'expérimentation est basée sur des collaborations participatives, encourage la participation multi-agents pour la coparticipation, la co-exécution et la co-évaluation d'innovations expérimentales

L'expérimentation encourage l'apprentissage situationnel, permet d'apprendre par le biais de processus de résolution de problèmes dans les contextes d'application. Cette perspective implique une triple boucle d'apprentissage (apprendre en faisant, apprendre en interagissant et apprendre en évaluant).

L'expérimentation développe la participation transformative, tandis que l'activité systématisée qui transforme pour connaître, encourage la création d'organisations et de projets qui adoptent, appliquent et multiplient les principes de l'expérimentation.

L'expérimentation développe l'innovation responsable, permet d'explorer à une petite échelle les impacts négatifs et positifs d'une innovation dans le domaine du patrimoine culturel. L'anticipation de l'impact facilite l'application de principes de précaution des innovations expérimentales.

L'expérimentation modélise l'évaluation, permet d'évaluer la série d'impacts locaux (sociaux, économiques, institutionnels, environnementaux, spatiaux) d'une innovation. Comprendre les séries d'impact permet de mieux évaluer la qualité, l'efficacité et la portée des innovations expérimentales sur le patrimoine.

Les chercheurs, professionnels, gestionnaires de politiques et citoyens/ennes SONT INVITÉS À signer ces 8 points d'action visant à encourager le paradigme expérimental dans le patrimoine culturel

1. Promouvoir les communautés expérimentales comme une bonne pratique de gouvernance sociale de la connaissance

Les *communautés expérimentales* sont des formes de médiation sociale qui encouragent la culture de la collaboration participative, les méthodes agiles et l'innovation responsable. Elles encouragent les innovations inclusives dans le patrimoine culturel grâce à l'application de principes d'expérimentation pour créer des prototypes innovants (coparticipation, test rapide et anticipation de la série d'impacts).

2. Encourager l'inclusion expérimentale comme une bonne pratique de gouvernance participative

L'*inclusion expérimentale* fait référence au développement de mécanismes de participation transformationnelle dans le patrimoine culturel. Ces mécanismes permettent de changer la trajectoire des groupes sociaux menacés d'exclusion à partir du développement de compétences culturelles (capital culturel), de nouvelles relations et opportunités (capital relationnel) et du développement du sentiment d'appartenance sociale et culturelle qui se perd dans des conditions d'exclusion (capital social).

3. Encourager l'apprentissage expérimental comme une bonne pratique de gouvernance académique

L'*apprentissage expérimental* s'articule autour de méthodes d'apprentissage hybrides en contexte, c'est-à-dire via la conception et le test de solutions expérimentales, en prenant en considération les conditions historiques, spatiales, sociales et culturelles des problèmes dans le patrimoine (contextualisation), en démocratisant les formes de recherches (participation) et en expérimentant aux côtés de différents stakeholders (coopération).

4. Encourager la durabilité expérimentale comme une bonne pratique de gouvernance des transitions

La *durabilité expérimentale* est basée sur le développement d'innovations de transition. Les innovations de transition sont des projets qui expérimentent des solutions dont l'objectif est de faciliter la transition de modèles non durables vers des modèles durables dans le domaine du patrimoine. Les innovations de transition s'intègrent dans un modèle d'*expérimentation séquentielle*, qui permet de gérer des projets pilotes à court terme insérés dans des cycles expérimentaux à long terme.

5. Encourager l'expérimentation dans les politiques culturelles comme une bonne pratique de gouvernance institutionnelle

Les *politiques expérimentales* font référence au test social et technologique à une petite échelle de nouveaux instruments et programmes de politique. L'expérimentation dans les politiques est un processus institutionnel visant à délivrer des certitudes approuvées sur des régulations, programmes ou encouragements dans le domaine du patrimoine culturel.

6. Développer l'expérimentation technologique comme une bonne pratique de gouvernance technologique

L'*expérimentation technologique* fait référence au test social et technique de technologies appliquées au patrimoine. Les technologies dans le patrimoine ne se limitent pas seulement aux technologies numériques (innovation numérique) mais englobent aussi les technologies sociales (innovations frugales liées au patrimoine, innovations touristiques), les technologies de restauration (stratigraphiques, etc.), les technologies de matériaux (techniques analytiques non invasives, etc.) et les technologies institutionnelles (systèmes de planification culturelle, modèles d'encouragements publics, systèmes de financement mixte, etc.)

7. Développer le *financement expérimental* comme une bonne pratique de *gouvernance financière*

Le *financement expérimental* fait référence au test de différents modèles et instruments de financement hybride (public, privé et social) pour analyser le comportement réel des acteurs économiques et institutionnels dans le domaine du patrimoine culturel. Le *financement expérimental* se développe sous un modèle de test progressif qui va du laboratoire (niveau micro) vers les programmes pilote de financement hybride (niveau meso).

8. Promouvoir l'*évaluation expérimentale* comme une bonne pratique de *gouvernance de l'impact*

L'*évaluation expérimentale* fait référence à la compréhension et à la mesure de la série d'impacts (sociaux, économiques, spatiaux, institutionnels, culturels et environnementaux) d'une innovation transitionnelle. L'*évaluation expérimentale* analyse la relation technique entre les effets négatifs et positifs d'une innovation et sa capacité à promouvoir les transitions vers des modèles durables.

Instigateurs

UNION EUROPÉENNE, CREADIS³, FONDATION, CHAIRE UNESCO.

Expérimentateurs

Prénom, nom, institution/organisation et pays des sympathisants du manifeste